

GRILLE D'ÉVALUATION 2016

Mobilité internationale de crédits KA107

Mobilité des étudiants et du personnel de l'Enseignement Supérieur entre les pays partenaires et les pays du programme Erasmus+

Vous trouverez ci-dessous **la grille d'évaluation** sur la base de laquelle votre projet de Mobilités internationales de crédit sera évalué (http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf voir page 40 du Guide du Programme 2016 EN).

Chaque critère de notation correspond à des éléments spécifiques sur lesquels portera l'analyse des évaluateurs, qui travailleront systématiquement en binôme sur chaque candidature. Mais seule l'évaluation consolidée sera transmise aux candidats. **Seules les demandes de mobilités par pays ayant obtenu une note globale égale ou supérieure à 60/100 et ayant eu au moins la moyenne au critère 1 de sélection seront sélectionnables.**

Critères de sélection	Éléments d'analyse du critère concerné	Interprétation du critère
<p>CRITERE 1</p> <p>Relevance of the strategy</p> <p>Pertinence de la stratégie (maximum 30 points – moyenne 15/30)</p>	<p>The extent to which the planned mobility project is relevant to the internationalization strategy of the higher education institutions involved (both in the Programme and in the Partner Country) and the rationale for choosing staff and/or student mobility.</p> <p><i>Dans quelle mesure le projet de mobilités envisagé est pertinent pour la stratégie internationale des établissements impliqués dans le projet (à la fois des pays participants au programme et à la fois des pays partenaires au programme) et justifier le choix pour des mobilités de personnels et/ou d'étudiants.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • The evaluator should assess how the chosen Partner Country fits the applicant's internationalisation strategy. • The evaluator should assess to what extent the project reinforces the capacities and international scope of the participant organisations. • The evaluator should assess the explanations given for the choice of requested incoming and outgoing mobility flows of staff (training or teaching) and/or students (different cycles) with respect to the internationalisation strategies of the HEIs involved. <p><i>Les évaluateurs devront évaluer dans quelle mesure le choix du pays partenaire cadre avec la stratégie internationale de l'établissement candidat français.</i></p> <p><i>Les évaluateurs devront évaluer dans quelle mesure le projet va renforcer les capacités et le rayonnement international des établissements participants.</i></p> <p><i>Les évaluateurs devront prendre en considération les explications données sur le choix des flux de mobilités entrantes et sortantes demandées de personnels (formation ou enseignement) et/ou des étudiants (en fonction des différents cycles d'études) au regard des stratégies internationales des établissements d'enseignement supérieur impliqués.</i></p>
<p>CRITERE 2</p> <p>Quality of the cooperation</p>	<p>The extent to which the applicant organization has previous experience of similar projects with higher education institutions in the Partner Country and the clarity of the description of responsibilities, roles and tasks between partners.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • The evaluator should assess the planned cooperation arrangements. A previous mobility project with the chosen Partner Country should be considered an advantage,

<p>arrangements</p> <p>Qualité des accords de coopération (maximum 30 Points)</p>	<p><i>Dans quelle mesure l'organisme candidat dispose d'une expérience antérieure sur des projets similaires avec des établissements d'enseignement supérieur du pays partenaire concerné et décrit avec clarté les responsabilités, les rôles et les tâches qui reviennent à chaque partenaire.</i></p>	<p>regardless of whether this was supported by the EU (e.g. Erasmus Mundus) or other funds.</p> <ul style="list-style-type: none"> The existence of previous or running cooperation agreements between the applicant HEI and its partners setting out respective roles and tasks is also an advantage. <ul style="list-style-type: none"> <i>Les évaluateurs devront analyser le contenu des accords de coopération prévus dans le projet. Les évaluateurs devront considérer comme un avantage le fait que les partenaires choisis aient déjà participé ensemble à un projet de mobilité quel que soit la source de financement (financement européen tel qu'Erasmus Mundus ou d'autres fonds).</i> <i>Les évaluateurs devront également considérer comme un avantage le fait que l'établissement candidat et ses partenaires ont eu au préalable des accords ou ont des accords en cours définissant leurs rôles et tâches respectifs.</i>
<p>CRITERE 3</p> <p>Quality of the activity design and implementation</p> <p>Qualité de la conception et de la</p>	<p>The completeness and quality of arrangements for the selection of participants, the support provided to them and the recognition of their mobility period (in particular in the Partner country).</p> <p><i>Seront pris en considération la qualité de l'organisation globale pour la sélection des participants, le soutien qui leur est apporté et la reconnaissance de la période de mobilité (en particulier pour les pays partenaires au programme).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> The evaluator will assess the planned practical implementation of the mobilities, in particular: The clarity, completeness and quality of all the phases of the mobilities (preparation, implementation of mobility activities and follow-up). The appropriateness of measures for selecting participants including ensuring equal opportunities and promoting participation of disadvantaged persons. The information and support provided prior to the mobility, e.g. accommodation services, language training,

<p>mise en œuvre du projet (maximum 20 points)</p>		<p>learning/mobility agreements and administrative support (insurance, visa, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • The mechanisms envisaged for recognition of incoming and outgoing student learning outcomes (e.g. ECTS or other mechanisms). • The way in which the HEIs will recognize and reward the outcomes of outgoing staff mobility. <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les évaluateurs évalueront la mise en œuvre pratique prévue des mobilités et en particulier :</i> • <i>La clarté, le niveau d'exhaustivité et la qualité de l'ensemble des phases des mobilités (préparation, mise en œuvre des activités et suivi).</i> • <i>La pertinence des procédés de sélection des participants en y incluant le respect de l'égalité des chances et en promouvant la participation des personnes issues de milieux défavorisés.</i> • <i>Les informations et le soutien apportés avant le départ en mobilité, comme par exemple, l'hébergement, la formation linguistique, le contrat d'études / de mobilités et les démarches administratives (assurances, visa etc.).</i> • <i>Les mécanismes envisagés pour reconnaître les résultats d'apprentissage des étudiants entrants ou sortants (comme par exemple les crédits ECTS ou autre outil de reconnaissance).</i> • <i>La façon dont les établissements d'enseignement supérieur vont reconnaître et valoriser les résultats des mobilités sortantes de personnels.</i> </div>
--	--	--

<p style="text-align: center;">CRITERE 4</p> <p style="text-align: center;">Impact and dissemination</p> <p style="text-align: center;">Impact et dissémination (maximum 20 points)</p>	<p>The potential impact of the project on participants, beneficiaries and partner organisations at local, regional and national levels, as well as the quality of measures aimed at disseminating the results of the mobility project at faculty and institution level (and beyond, where applicable), in both the Programme and Partner Countries.</p> <p><i>L'impact possible du projet sur les participants, les bénéficiaires et les organismes partenaires à un niveau local, régional ou national ainsi que la qualité des activités visant à diffuser les résultats du projet de mobilité au niveau universitaire et institutionnel (et au-delà, le cas échéant), à la fois dans les pays du programme et dans les pays partenaires du programme.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • The evaluator will assess the potential impact and dissemination of the planned set of mobility flows with a given Partner Country in terms of: • The potential impact on individuals and HEIs, at local, regional and national level during and after the project lifetime. • How the results will be disseminated at faculty and institution level, and beyond where applicable, in both the Programme and Partner Countries. • The strategy for monitoring and evaluating the outcomes. • The stated impact should be assessed considering the number and type of activities planned. <div style="background-color: #f0f0f0; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> • Les évaluateurs évalueront l'impact possible et la dissémination de l'ensemble des flux de mobilités prévues avec un pays partenaire, en termes: • d'impact possible sur les individus et les établissements d'enseignement supérieur au niveau local, régional et national pendant et après la période contractuelle du projet. • de résultats diffusés au niveau universitaire et institutionnel et au-delà, le cas échéant, à la fois dans les pays du programme et dans les pays partenaires du programme ? • de stratégie pour le suivi et l'évaluation des résultats. • en fonction du nombre et du type d'activités prévus. </div>
--	--	--

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter la fiche 2016
<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/36/mobilite-internationale-de-credits-2016>



www.agence-erasmus.fr

@ErasmusplusFR

www.facebook.com/ErasmusplusFR



www.generation-erasmus.fr

@gen_erasmus

www.facebook.com/GenerationErasmus